

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12 (pour les sénatoriales) 14 (pour les autres sujets)

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Mai

L'an deux mil quatorze,

Le 28 Mai

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

PRESENTS : REVRANCHE M F, LANGLAIS JCh, BAILLARGE I, AIRVAULT J L, POUPIN A, MORIN H, CAHIER Ch, RENAUD F, VIDAULT W, COURTOIS F, MERCIER S, STONE A,

REPRESENTÉS : DELAIRE F, COWLES K

ABSENTS : AUBIN J,

SECRETAIRE : BAILLARGE I

## **Objet : Elections sénatoriales.**

Monsieur le Président de séance expose que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 28 septembre 2014. Et que les ressortissants de l'union européenne ne peuvent pas prendre part au vote et ne peuvent pas être candidats. Mme STONE n'a pas pris part au vote.

Il est procédé à la mise en place du bureau électoral :

Président : MERCIER S

Secrétaire : BAILLARGE I

Les 2 conseillers les plus âgés : REVRANCHE M F, MORIN H

Les 2 conseillers les plus jeunes : POUPIN A, VIDAULT W

### **Elections de 3 délégués titulaires :**

4 Candidats : AUBIN J, MERCIER S, REVRANCHE M F, MORIN H

Nombre de voix obtenues :

AUBIN J : 11

MERCIER S : 12

REVRANCHE M F : 4

MORIN H : 9

Candidats élus : MERCIER S, AUBIN J, MORIN H

### **Elections de 3 délégués suppléants :**

3 Candidats : AIRVAULT J L, POUPIN A, VIDAULT W

Nombre de voix obtenues :

AIRVAULT J L : 10

POUPIN A : 12

VIDAULT W : 12

Candidats élus : POUPIN A, VIDAULT W, AIRVAULT J L

## **Objet : Délibération budgétaire**

Monsieur le Président de séance expose que lors du vote du budget il y a eu une erreur d'imputation budgétaire et qu'il y aurait lieu de la rectifier comme suit :

La somme de 73 015€ (correspondant à une partie de la somme des subventions attribuées par rapport au projet du pôle culturel) a été imputée en investissement lors du vote du budget alors qu'elle aurait dû être imputée en fonctionnement.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

## **Questions Diverses.**

\*Le Foyer Rural suggère de fêter le 14 Juillet le dimanche 13 juillet : prise de décision lors de la prochaine réunion de conseil le 27 juin.

\*Entretien de la parcelle route de mandegault appartenant à la CCCP

\*Validation des Procès-verbaux du 16 Mai et 28 Avril

Le Président de séance.